Élections sénatoriales : lettre autographe du général Colaud, sénateur, au notaire Bigelot, exprimant son sentiment sur les choix des candidats (22 pluviôse an XII = 12 février 1804). • 1804

Open in Bach

Présentation du contenu

"Vous venez de nommer des candidats pour le Sénat, quoique les choix soient bons, je ne peux m'empêcher de vous dire qu'on tient diablement aux avocats depuis dix ans dans notre ville de Nancy. Il y a des citoyens d'un autre ordre qui ont aussi des droits : préfets ou sous-préfets, négociants, notaires, maires et bons cultivateurs, bons citoyens, etc. Enfin chacun a son goût dans ce monde et tout est pour le mieux ; vos deux candidats sont bons et je ne doute pas que l'un et l'autre soient pressentis, mais je parie pour le citoyen Reinier... ".

Date de l'unité documentaire 1804

Informations sur les modalités d'entrée

Achat, 2014.

Statut juridique

Archives privées

Descripteurs

Sujet : élection sénatoriale

Nom de personne : Bigelot, Jean-Baptiste (notaire)

Nom géographique : Nancy (Meurthe-et-Moselle, France)

Nom de personne (auteur) : Colaud, Claude-Sylvestre (1754-1819)

Cotes extrêmes : 1000 Z 278